

Pour être intervenu à de nombreuses reprises auprès de Jean-Marie Bockel, président de la commission de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les harkis, pour que la cité de l'Herveline, qui était située à Semoy soit reconnue, je me réjouis qu'elle l'ait été. Celles et ceux qui y ont été accueillis pourront donc solliciter une indemnisation.